

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 novembre 2002
Français
Original: arabe

**Lettres identiques datées du 4 novembre 2002,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que le Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, M. Naji Sabri, vous adresse au sujet des agressions que des avions américains et britanniques ont commises contre l'Iraq entre le 18 septembre et le 17 octobre 2002 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Mohammed A. **Aldouri**



**Annexe aux lettres identiques datées du 4 novembre 2002,
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que les États-Unis et le Royaume-Uni ont poursuivi leurs agressions aériennes contre l'Iraq et pris pour cibles des villes et des villages irakiens ainsi que des installations civiles et militaires. Entre le 18 septembre et le 17 octobre 2002, des avions de guerre américains et britanniques, décollant de bases situées en Arabie saoudite, au Koweït et en Turquie, ont violé l'espace aérien irakien et effectué 1 055 sorties hostiles, dont 875 à partir du Koweït et de l'Arabie saoudite et 180 à partir de la Turquie (voir pièce jointe).

Le 25 septembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Mayssane et Dhi Qar, faisant un blessé et endommageant des positions civiles et militaires.

Le 26 septembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et Najaf, faisant un blessé et endommageant des installations civiles et militaires. Ils ont également bombardé et endommagé la station radar civile de Bassorah dans le gouvernorat du même nom.

Le 28 septembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et Mayssane, faisant un blessé et endommageant des installations civiles et militaires.

Le 29 septembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Bassorah et Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires. Ils ont également bombardé l'aéroport international de Bassorah et détruit l'installation radar de l'aéroport.

Le 2 octobre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Wassit, faisant trois blessés et endommageant des installations civiles et militaires.

Le 3 octobre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Dhi Qar, faisant 5 morts et 15 blessés et endommageant des installations civiles et militaires.

Le 9 octobre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Niniwa, faisant 4 morts et 10 blessés et endommageant des installations civiles et militaires.

Le 10 octobre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires. Ils ont également bombardé l'aéroport international de Bassorah et détruit le système radar de l'aéroport.

Le 11 octobre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires.

L'imposition par les États-Unis et le Royaume-Uni de zones d'exclusion aérienne dans le nord et le sud de l'Iraq en recourant à la force militaire constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, des règles inaliénables du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, dans lesquelles le Conseil demande que l'on respecte la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Iraq, ainsi qu'une agression armée contre l'Iraq, qui dure depuis 1991. La communauté internationale a condamné la création de telles zones, qualifiée de recours illégal à la force contre un État indépendant, et le Secrétaire général de l'ONU a indiqué dans un communiqué de presse du 19 décembre 2001 qu'aucune disposition dans les résolutions du Conseil de sécurité n'autorisait l'établissement de zones d'exclusion aérienne, mais que certains pays avaient unilatéralement décidé de les créer.

Les attaques que des avions américains et britanniques lancent contre des villes et des villages irakiens, et contre des institutions nécessaires au bon déroulement de la vie en Iraq, notamment des établissements de santé et d'enseignement et des lieux de culte, constituent une agression flagrante, relèvent incontestablement du terrorisme d'État et représentent une ingérence manifeste dans les affaires intérieures du pays. Les 30 pays de la coalition n'ayant pas réussi, en 1991, à fléchir la volonté des Irakiens et à porter atteinte à leur liberté et à leur indépendance, les États-Unis et le Royaume-Uni ont unilatéralement imposé des zones d'exclusion aérienne dans le nord (7 avril 1991) et le sud (27 août 1992) de l'Iraq et utilisé la force armée contre des installations civiles et militaires irakiennes pour essayer de déstabiliser le pays, exposant ainsi la vie des Irakiens à de graves dangers.

Bien que la communauté internationale ait condamné ce terrorisme d'État et ces agressions quotidiennes, qui sont dirigées contre un État indépendant et qui ont fait des milliers de morts irakiens et causé des dégâts matériels considérables, les États-Unis et le Royaume-Uni continuent de ne faire aucun cas de la Charte des Nations Unies et de la volonté de la communauté internationale, qui s'est ouvertement prononcée en faveur de l'arrêt des attaques. De son côté, le Conseil de sécurité n'a pris aucune mesure au sujet de ces agressions terroristes, ce qui remet sérieusement en question la crédibilité de l'ONU et du Conseil, ainsi que leur capacité d'appliquer les dispositions de la Charte des Nations Unies à tous, sans aucune discrimination, et de mettre un terme aux actes d'agression qui menacent la paix et la sécurité régionales et internationales et qui sont commis par deux membres permanents du Conseil de sécurité. Le comportement belliqueux et terroriste des États-Unis et du Royaume-Uni confirme une fois de plus qu'ils ne méritent pas d'assumer, au nom des États Membres de l'Organisation, la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales que leur confère l'Article 24 de la Charte des Nations Unies.

Le Gouvernement irakien rejette sur les Gouvernements américain et britannique l'entière responsabilité de ces actes terroristes. Il réaffirme le droit inaliénable et légitime, reconnu par la Charte des Nations Unies et le droit international, que l'Iraq a de se défendre face à ces attaques terroristes persistantes.

Enfin, il espère que vous assumerez vos responsabilités, qui consistent à préserver la paix et la sécurité internationales, en demandant aux gouvernements des pays concernés de mettre immédiatement un terme aux agressions continues dont l'Iraq est victime et en exigeant des parties régionales qui les facilitent de ne plus y participer.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Iraq
(*Signé*) Naji **Sabri**

Pièce jointe

Violations de l'espace aérien iraquien commises par des avions de guerre américains et britanniques entre le 18 septembre et le 17 octobre 2002

a) Région nord : 180 sorties hostiles effectuées à des altitudes variant entre 6 000 et 12 000 mètres et à des vitesses variant entre 720 et 780 km/h. Des précisions concernant ces opérations figurent ci-après :

1. Le 18 septembre 2002, à 11 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles et survolé les régions de Rawandoz, Amadiya, Aqra, Dohouk, Irbil, Zakho, Bibo et Mossoul. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 15.
2. Le 19 septembre 2002, à 11 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Jaguar, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Amadiya, Bibo, Dohouk, Aqra, Irbil, Rawandoz, Mossoul, Ayn Zala et Tall Afar. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 heures.
3. Le 20 septembre 2002, à 11 h 50, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Jaguar, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 12 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Amadiya, Aqra, Bibo, Dohouk, Rawandoz, Irbil, Mossoul et Doukane. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 45.
4. Le 23 septembre 2002, à 11 h 20, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Jaguar, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles et survolé les régions d'Amadiya, Dohouk, Zakho, Rawandoz, Aqra, Irbil, Bibo et Doukane. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 heures.
5. Le 24 septembre 2002, à 11 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 12 sorties hostiles et survolé les régions d'Amadiya, Zakho, Ayn Zala, Tall Afar, Aqra, Dohouk, Rawandoz, Mossoul et Irbil. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 15.
6. Le 25 septembre 2002, à 11 h 20, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Jaguar, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS

qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Amadiya, Aqra, Mossoul, Doukane, Dohouk, Irbil et Rawandoz. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 15.

7. Le 26 septembre 2002, à 11 h 35, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Jaguar, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 12 sorties hostiles et survolé les régions d'Amadiya, Zakho, Dohouk, Ayn Zala, Tall Afar et Irbil. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 20.

8. Le 30 septembre 2002, à 11 h 45, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Aqra, Amadiya, Dohouk, Mossoul, Irbil et Rawandoz. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 15 h 10.

9. Le 1er octobre 2002, à 13 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Bibo, Aqra, Irbil, Dohouk, Amadiya, Rawandoz et Doukane. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 15 heures.

10. Le 9 octobre 2002, à 10 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties hostiles, survolé les régions de Zakho, Amadiya, Irbil, Mossoul, Dohouk, Aqra et Rawandoz, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Niniwa, faisant 4 morts et 10 blessés et endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 25.

11. Le 10 octobre 2002, à 10 h 35, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 10 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Dohouk, Amadiya, Bibo et Aqra. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 h 25.

12. Le 11 octobre 2002, à 10 h 45, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Jaguar), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties hostiles et survolé les régions de Bibo, Amadiya, Aqra, Zakho, Rawandoz, Irbil, Doukane, Tall Afar et Dohouk. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 45.

13. Le 14 octobre 2002, à 11 h 15, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties hostiles et survolé les régions de Doukane, Dohouk, Aqra, Rawandoz, Irbil, Mossoul et Ayn Zala. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 15.

b) Région sud : 875 sorties hostiles effectuées à des altitudes variant entre 9 000 et 13 000 mètres et à des vitesses variant entre 720 et 780 km/h. Des précisions concernant ces opérations figurent ci-après :

1. Le 18 septembre 2002, à 8 h 40, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 41 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions d'Artawi, Salmane, Lassaf, Joulayba, Imara, Hachimiya, Ali al-Gharbi, Samawa, Michkhab, Nassiriya, Najaf et Diwaniya. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 12 h 20.

2. Le 19 septembre 2002, à 10 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 29 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Qorna, Qal'at Saleh, Imara, Artawi, Lassaf, Bassiya, Joulayba, Jabayech, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Qal'at Sokkar, Salmane, Roumaytha, Samawa, Chanafiya, Diwaniya, Afak, Oukhayder, Hay et Achbija. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 12 h 35.

3. Le 20 septembre 2002, à 9 h 15, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Jaguar, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 22 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Lassaf, Joulayba, Artawi, Qorna, Noukhayb, Bassiya, Qorna, Qal'at Sokkar, Rifa'i, Roumaytha, Chanafiya, Taqtaqana, Chatra et Samawa. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 heures.

4. Le 21 septembre 2002, à 7 h 20, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 39 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Nassiriya, Samaya, Imara, Diwaniya, Karbala, Taqtaqana, Hay, Noukhayb, Salmane, Lassaf, Artawi, Qal'at Sokkar et Rifa'i. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 h 40.

5. Le 22 septembre 2002, à 9 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 41 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Artawi, Joulayba, Bassiya, Lassaf, Achbija, Qorna, Salmane, Qal'at Saleh, Samawa, Chatra et Nassiriya. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 5.

6. Le 24 septembre 2002, à 21 h 30, des avions américains et britanniques (F-15), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 48 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions d'Artawi, Bassiya, Nassiriya, Imara, Hay, Afak, Taqtaqana, Qorna, Bassorah, Qal'at Saleh, Samawa, Salmane et Roumaytha. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 21 h 30.

7. Le 25 septembre 2002, à 22 h 45, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 44 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Nassiriya, Bassiya, Diwaniya, Samawa, Najaf, Bassorah, Halla, Qal'at Saleh, Karbala, Jabayech et Salmane, et bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Mayssane et Dhi Qar, faisant un blessé et endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 1 h 15.

8. Le 26 septembre 2002, à 22 h 55, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 31 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Jabayech, Qal'at Saleh, Artawi, Bassiya, Joulayba, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Roumaytha, Samawa, Chanafiya, Lassaf, Achbija, Salmane, Najaf et Taqtaqana, et bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et Najaf, faisant un blessé et endommageant des installations civiles et militaires. Ces appareils ont également bombardé et endommagé la station radar civile de Bassorah dans le gouvernorat du même nom. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 1 h 5.

9. Le 27 septembre 2002, à 21 h 55, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 28 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions d'Artawi, Qorna,

Imara, Joulayba, Lassaf, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Samawa, Chanafiya, Achbija, Salmane, Taqtaqana, Qal'at Sokkar et Bassorah. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 1 h 30.

10. Le 28 septembre 2002, à 22 h 50, des avions américains et britanniques (F-15, F-16, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 18 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Imara, Samawa, Kout, Hay, Afaq, Taqtaqana, Lassaf, Bassiya et Artawi, et bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et Mayssane, faisant un blessé et endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 2 h 5.

11. Le 29 septembre 2002, à 23 h 50, des avions américains et britanniques (F-15, F-16, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 18 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Bassorah, Bassiya, Nassiriya, Samawa, Chanafiya, Salmane, Hay, Lassaf, Qal'at Sokkar et Roumaytha, et bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Bassorah et Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires. Le même jour, ces appareils ont bombardé l'aéroport international de Bassorah et détruit l'installation radar de l'aéroport. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 1 h 30.

12. Le 30 septembre 2002, à 22 h 45, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 29 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassiya, Nassiriya, Lassaf, Salmane, Hay, Qal'at Sokkar, Joulayba, Artawi, Samawa, Chatra, Rifa'i, Imara, Roumaytha, Chanafiya et Achbija. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 2 h 30.

13. Le 2 octobre 2002, à 0 h 20, des avions américains et britanniques (F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 19 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Bassiya, No'maniya, Nassiriya, Joulayba, Chatra, Rifa'i, Hay et Kout, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Wassit, faisant trois blessés et endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 1 h 30.

14. Le 3 octobre 2002, à 9 h 40, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-18, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 55 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Chatra, Rifa'i et Qal'at Sokkar, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Dhi Qar, faisant 5 morts et 15 blessés et endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 40.

15. Le 4 octobre 2002, à 8 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 61 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Samawa, Imara, Diwaniya, Joulayba, Artawi, Afak, Qorna, Hay, Kout, No'maniya, Hachimiya, Najaf, Chaykh Sa'd, Ali al-Gharbi, Bassiya et Chatra. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 h 30.

16. Le 5 octobre 2002, à 9 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 38 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassiya, Salmane, Artawi, Joulayba, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Qal'at Sokkar, Hay, Ali al-Gharbi, Afak, Samawa, Chanafiya, Diwaniya, Roumaytha, Najaf et Chaykh Sa'd. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 h 5.

17. Le 6 octobre 2002, à 7 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 38 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Qal'at Saleh, Imara, Artawi, Bassiya, Hay, Nassiriya, Qal'at Sokkar, Ali al-Gharbi, No'maniya, Hachimiya, Diwaniya, Samawa, Chanafiya, Lassaf, Achbija et Salmane. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 10 h 30.

18. Le 7 octobre 2002, à 10 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 45 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Nassiriya, Hay, Afak, Diwaniya, Imara, Qal'at Saleh, Samawa, Bassiya et Artawi. Exerçant

leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 10.

19. Le 8 octobre 2002, à 10 h 15, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 31 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Nassiriya, Diwaniya, Bassorah, Najaf, Kerbala, Kout, Hachimiya, Hay, Joulayba, Bassiya, Samawa, Qal'at Sokkar et Artawi. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 10.

20. Le 10 octobre 2002, à 8 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 43 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Bassorah, Qorna, Imara, Artawi, Bassiya, Joulayba, Souq al-Chouyoukh, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Qal'at Sokkar, Hay, Diwaniya, Hachimiya, Oukhayder, Najaf, Lassaf et Samawa, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires. Le même jour, ces appareils ont bombardé l'aéroport international de Bassorah et détruit le système radar de l'aéroport. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 h 45.

21. Le 11 octobre 2002, à 8 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 43 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Nassiriya, Samawa, Taqtaqana, Salmane, Joulayba, Artawi, Qal'at Sokkar, Jabayech et Chatra, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 9 h 45.

22. Le 12 octobre 2002, à 8 h 15, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 23 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Samawa, Salmane, Joulayba, Artawi, Bassiya, Rifa'i, Qal'at Sokkar, Afak, Chanafiya, Achbija et Lassaf. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 heures.

23. Le 13 octobre 2002, à 6 h 35, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont

effectué 24 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Joulayba, Bassiya, Artawi, Souq al-Chouyoukh, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Qal'at Sokkar, Samawa, Roumaytha, Chanifiya, Diwaniya, Najaf, Oukhayder, Lassaf, Achbija et Salmane. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 heures.

24. Le 14 octobre 2002, à 10 h 15, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 23 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Mou'aniya, Lassaf, Bassiya, Salmane, Joulayba, Afak, Nassiriya, Samawa, Roumaytha, Diwaniya, Chatra, Rifa'i, Qal'at Saleh, Imara, Oukhayder, Chanafiya et Taqtaqana. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 12 h 30.

25. Le 15 octobre 2002, à 10 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 27 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Nassiriya, Imara, Samawa, Ali al-Gharbi, Hay, Kout, Diwaniya, Kerbala, Taqtaqana, Najaf, Noukhayb et Artawi. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 40.

26. Le 16 octobre 2002, à 12 h 55, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 17 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions d'Artawi, Nassiriya, Samawa, Salmane, Bassiya, Joulayba, Chatra, Chanafiya, Taqtaqana et Lassaf. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 16 heures.
